CHAPELLE DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION. — Dimanche, 10 juin, à 5 heures, pèlerinage de l'Ouvroir Saint-Joseph; allocution par le R. P. Hamon, de la Compagnie de Jésus.

Lundi 11, à 3 h. 1/2, vêpres chantées par le Noviciat des Servantes des Pauvres; allocution par M. l'abbé Lambert, aumônier de l'éta-

blissement, et salut solennel.

Jeudi 14, à 4 h. 1/2. pelerinage du pensionnat des Ursules; allocution par M. l'abhé Bas et salut solennel.

CHAPELLE DU TRÈS SAINT-SACREMENT. — Tous les soirs, à 8 heures, pieux exercices en l'honneur du Saint-Sacrement, bénédiction.

Dimanche 10, à 8 heures, sermon par M. l'abbé Gautreau, curé

de Saint-Sulpice.

Jeudi 14. Fête-Dieu. Fête patronale de l'Œuvre de l'Adoration. Messe chantée à 6 heures; messe basse à 7 heures; vêpres chantées à 3 h. 45; salut à 5 heures. Le soir, à 8 heures, adoration publique suivant les quatre fins du sacrifice, par M. l'aumonier.

Chapelle des Servantes des Pauvres (Plaines de Saint-Léonard). — La procession de la Fête-Dieu aura lieu le jeudi 14. Vêpres à 5 h., procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

CHAPELLE DES PETITES Sœurs de Saint-François, rue Chèvre. — Adoration perpétuelle. Mardi 12, à 5 heures du soir, ouverture des

exercices, sermon et salut.

Mercredi 13, messes basses à 5 heures et 6 h. 1/2. Grand'messe à 10 heures. Vêpres solennelles à 2 heures. Sermon et salut de clôture à 5 h. 1/2. Les sermons seront donnés par M. l'abbé Auffray, professeur à Saint-Urbain.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME-SOUS-TERRE. (Monastère de l'Esvière.) — Dimanche 10, fête de la Très Sainte-Trinité. Absolution générale. Mardi 12, Bienheureux Guy de Cortone, confesseur, 1er Ordre. Indulgence plénière. — Messe à 7 h. 1/2 à l'autel de Saint-Antoine. Mercredi 13, saint Antoine de Padoue, confesseur, 1er Ordre.

Indulgence plénière.

Jeudi 14, fête du Très Saint-Sacrement. Absolution générale. — Jeudi, vendredi et samedi exercices de l'adoration perpétuelle.

Chapelle du Champ-des-Martyrs. — Dimanche 10 juin, à 8 heures, messe suivant l'usage; à 4 heures, pèlerinage de Beaucouzé, sous

la conduite de M. l'abbé Montaillé, curé de la paroisse.

Aux pèlerinages annoncés précédemment il faut ajouter les suivants: les Petites Sœurs des Pauvres avec leurs vieillards; le pensionnat et l'école des Sœurs de Saint-Charles, paroisse de Saint-Serge; le pensionnat et l'école du Sacré-Cœur, paroisse de la Cathédrale; les Enfants de Marie de la Visitation de Saumur; la paroisse de Corné; l'école des Sœurs de la Salle-de-Vihiers, paroisse Saint-Melaine, etc.